



Financé par
l'Union européenne



Save the Children

Termes de références

Recrutement d'un cabinet de consultance pour l'élaboration d'une action de plaidoyer auprès du Ministère de l'Education pour développer un plan de restructuration, d'élargissement et d'amélioration de l'environnement scolaire des écoles primaires d'Aghor et de Mberra II

Projet KARAMA (Dignité)

Financé par : l'Union européenne

Décembre 2024



Financé par
l'Union européenne



Save the Children

1. Contexte et justification

Située au sud-est de la Mauritanie, à environ 1 200 km de la capitale, la région du Hodh El Chargui fait face à de graves difficultés socio-économiques qui impactent directement la santé et le bien-être des enfants. La crise humanitaire et sécuritaire persistante au Mali continue de forcer des populations à fuir vers la Mauritanie, en particulier vers le Hodh El Chargui, où se trouve le camp de réfugiés de Mberra. Cet afflux massif de réfugiés accentue la pression sur les services sociaux de base et les ressources naturelles dans une région déjà marquée par un taux de pauvreté multidimensionnelle élevé et une grande vulnérabilité aux chocs climatiques. Le camp de Mberra étant saturé, la majorité des nouveaux arrivants s'installent désormais dans les villages voisins des communes de Fassala et Megve. Cette situation oblige les agences onusiennes et les ONG nationales et internationales à adapter leur réponse pour répondre aux besoins à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du camp.

La situation politique et sécuritaire très instable au Mali rend peu probable un retour à grande échelle des réfugiés. Avant même cet afflux, les communautés hôtes faisaient déjà face à des faiblesses du système de santé, d'éducation et de protection, marquées par un manque d'infrastructures et de professionnels qualifiés, entraînant des services de qualité insuffisante. En outre, le faible accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement (EHA), l'insécurité alimentaire, la malnutrition, l'enclavement et le manque de services de base s'ajoutent à la vulnérabilité de ces populations.

Dans ce contexte, il est impératif de déployer des actions pour atténuer l'impact de la présence des réfugiés et améliorer les conditions de vie des populations hôtes, qui se trouvent parfois aussi vulnérables que les réfugiés eux-mêmes. Le soutien au développement économique et social des communautés hôtes est également crucial pour favoriser une coexistence pacifique entre les différentes communautés.

La précarité accrue expose les enfants à diverses formes de Violence, d'Exploitation, de Discrimination, d'Abus et de Négligence (VEDAN). En réponse, quatre ONG (ACF, ALIMA, GRET, SCE), en étroite collaboration avec les autorités locales, ont uni leurs forces pour offrir une réponse globale aux populations de deux communes de la Moughataa de Bassikounou, particulièrement touchées par l'afflux de réfugiés. Le projet KARAMA cible spécifiquement les zones de forte concentration de réfugiés maliens dans



Financé par
l'Union européenne



Save the Children

le Hodh Ech Chargui, avec une intervention dans les communes d'El Megve et Fassala, choisies en fonction de leurs indicateurs de vulnérabilité, du nombre de réfugiés, du faible nombre de projets en cours et de la possibilité de mettre en œuvre un programme intégré à fort impact en collaboration avec les autorités.

Face à cette situation, il est essentiel de mettre en place des actions concrètes pour améliorer les conditions de vie des populations réfugiées et des communautés hôtes.

Dans le domaine de l'éducation, plusieurs défis persistent, notamment la qualité des infrastructures scolaires et des conditions d'apprentissage. Cette situation rend l'environnement éducatif difficile pour les enfants, les enseignants et les parents.

Dans le cadre du plaidoyer qui sera mis en œuvre visant à améliorer la qualité de l'éducation et des infrastructures scolaires, un diagnostic a été réalisé en mai 2024. Ce diagnostic a permis de collecter des données sur les besoins des enfants, des communautés et sur l'état des infrastructures scolaires des localités d'Aghor et de Mberra II, où intervient le projet KARAMA.

Ces informations serviront à élaborer un plan de plaidoyer et une campagne pour agir en collaboration avec le ministère de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système Éducatif (MENRSE). L'objectif est de répondre aux besoins identifiés, notamment en matière de réhabilitation et de construction des infrastructures scolaires, de recrutement d'enseignants, de renforcement des compétences du personnel éducatif et d'amélioration de l'environnement scolaire.

2. Objectifs de la consultance

Le bureau de consultance devra élaborer un plan et une stratégie de plaidoyer afin de mener une campagne et de soumettre une note de plaidoyer au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Réforme du Système Éducatif et/ou ses démembrements au niveau local ou régional, en vue de la restructuration et de l'élargissement, de l'amélioration de l'environnement scolaire, ainsi que la qualité de l'éducation dans les écoles primaires d'Aghor et de Mberra II.



Financé par
l'Union européenne



Save the Children

3. Tâches

Le bureau de consultance rendra compte au Chef de Projet KARAMA ainsi qu'au Conseiller Technique en Communication et Plaidoyer de Save the Children. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec le Coordinateur des Opérations, le Coordinateur de la Qualité des Programmes et MEAL, ainsi qu'avec les points focaux de Save the Children Espagne.

Les principales tâches du bureau de consultance comprennent :

- Réaliser une revue des documents nationaux pertinents liés à la gestion et à l'environnement de l'espace scolaire et aux activités préparatoires ;
- Élaborer la stratégie de plaidoyer et en obtenir la validation, en conformité avec la stratégie de plaidoyer de la mission en se basant sur les données collectées et les évidences ;
- Préparer le plan de plaidoyer avec les problématiques bien définies et en obtenir la validation ;
- Collecter des témoignages auprès des enfants, des APE, de la communauté et des autorités ;
- Mener une campagne d'information, de lobbying et d' enrôlement d'alliés à la cause ;
- Former de groupes d'enfants et des APE des deux écoles sur les droits des enfants et sur l'action et les objectifs du plaidoyer qu'ils devront porter ;
- Organiser les évidences, les arguments et les témoignages collectés pour le renforcement du plaidoyer ;
- Elaborer une note (message) de plaidoyer et la présentation des évidences à l'endroit du ministère de l'Éducation nationale et de la réforme du système éducatif ;
- Collecter des photos et vidéos des activités.

4. Méthodologie

1. Collecte d'informations pour orienter la stratégie de plaidoyer

- Réaliser une revue documentaire nationale liée à la gestion et à l'environnement de l'espace scolaire et aux activités préparatoires ;



Financé par
l'Union européenne



Save the Children

- Echanger avec les parties prenantes pour recueillir les besoins et témoignages : enfants, APE, communautés, autorités ;
- Collecte, organisation des évidences, des arguments et des témoignages pour le renforcement du plaidoyer.

2. Elaboration d'un dossier détaillant la stratégie de plaidoyer y compris une note de plaidoyer (message) au profit du Ministère de l'Education et de la Réforme du Système Educatif

- Elaborer la stratégie de plaidoyer et en obtenir la validation, en conformité avec la stratégie de plaidoyer de la mission ;
- Préparer le plan de plaidoyer avec les problématiques bien définies et en obtenir la validation ;
- Elaborer une note (message) de plaidoyer à l'endroit du Ministère de l'Education et de la Réforme du Système Educatif.

3. Organisation d'un atelier avec les autorités éducatives

- Organiser un atelier en collaboration avec les autorités éducatives sur l'approche de Save the Children "écoles sûres" ;
- Organiser un atelier en collaboration avec les autorités éducatives pour présenter les besoins et décider des actions prioritaires à inclure dans la réforme du système au niveau local.

4. Justification de l'activité

- Produire des photos et vidéos de l'activité ;
- Elaborer un dossier des différentes présentations et supports élaborés au cours du processus de plaidoyer ;
- Elaborer un rapport final de la consultance incluant un résumé, le contexte, la méthodologie, l'analyse des résultats et un plan de suivi des engagements.



Financé par
l'Union européenne



Save the Children

5. Livrables

- Un plan d'action pour la mise en œuvre de l'action de plaidoyer ;
- Un dossier détaillant la stratégie de plaidoyer, élaboré conformément à la stratégie de plaidoyer globale de la mission ;
- Un dossier du plan de plaidoyer ;
- Un agenda en prélude aux ateliers et les rapports y afférents ;
- Un dossier des différentes présentations et supports élaborés au cours du processus de plaidoyer ;
- Un rapport final de la consultance, incluant un résumé, le contexte, la méthodologie, l'analyse des résultats et un plan de suivi des engagements ;
- Un dossier comprenant les listes de présence des activités réalisées.

6. Durée de la mission

La consultation se déroulera sur une période de 90 jours ouvrables, au cours de la période de Février – Mai 2025.

7. Critères de sélection

Le bureau de consultance devra posséder les qualifications suivantes :

- Capacités techniques avérées dans l'élaboration de plans de plaidoyer ;
- Connaissance du système éducatif et des priorités du gouvernement Mauritanien, particulièrement dans la zone du Hodh Ech Chargui ;
- Maîtrise des principes, concepts, approches, méthodes et outils de planification stratégique et organisationnelle, ainsi que de suivi-évaluation des politiques et stratégies de développement ;
- Solides compétences en recherche, incluant la maîtrise de la conception et de la réalisation de recherches, la rédaction de rapports de recherche, l'analyse des sources, ainsi que l'analyse des données, des statistiques et la conception d'enquêtes ;
- Expérience en élaboration de stratégies et de plan plaidoyer et campagne ;
- Expérience de travail en Mauritanie, particulièrement dans des contextes humanitaires et de développement.



Financé par
l'Union européenne



Save the Children

8. Dossiers de candidature

Le bureau de consultance intéressé doit soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière) et comprenant les documents/informations suivants pour justifier leurs qualifications :

A. Proposition technique :

- CV personnel ou de l'équipe, indiquant les formations diplômantes, les expériences et les références dans les domaines cités ci-dessus ;
- Un exemple de travaux similaires réalisés dans les trois (3) dernières années ;
- Une brève description des raisons pour lesquelles, bureau de consultance se considère comme le plus apte à remplir la mission ;
- Une note méthodologique avec un chronogramme, détaillant les activités à mettre en œuvre pour l'élaboration du plan de plaidoyer, de la stratégie de plaidoyer et de la mise en œuvre globale de l'action de plaidoyer.

B. Proposition financière :

- La proposition financière doit spécifier un montant forfaitaire total et des conditions de paiement autour de livrables spécifiques et mesurables. Afin d'aider à effectuer une comparaison des propositions financières. La proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire (y compris les honoraires et le nombre de jours de travail prévus).
- Tous les frais de voyage envisagés doivent être inclus dans la proposition financière. Le soumissionnaire devra offrir un prix avec toutes taxes comprises (TTC) pour l'ensemble de la prestation qui couvre les dépenses et autres charges, que ce soit les frais de communication, supports administratif et logistique ou tout autre frais.
- Les propositions seront évaluées selon la méthodologie du score combiné (proposition technique : 70 points et proposition financière : 30 points).



Financé par
l'Union européenne



Save the Children

9. Évaluation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères ci-après définis :

Proposition technique : 70 points

- **Dossier administratif complet : 10 points**
- Dans le cas d'une association : Registre de commerce, attestation de régularité vis-à-vis de la CNSS, attestation d'immatriculation et de régularité aux impôts ;
- Dans le cas d'un consultant individuel : CV et expériences dans le domaine du plaidoyer et de la campagne et trois personnes de référence ;
- Note Méthodologique claire et détaillée du processus de conduite d'une action de plaidoyer / **20 points** ;
- Portfolio de travaux similaires réalisés (nombre de travaux similaires) /**10 points** ;
- Pertinence par rapport à l'expérience et à la renommée / **10 points** ;
- Chronogramme détaillé / **20 points**.

Proposition financière : 30 points

Un devis détaillé toutes taxes comprises qui inclura l'ensemble des honoraires et frais occasionnés par la mission.

10. Dépôt des dossiers

Le dossier de candidature sera adressé au plus tard le mardi 07 janvier 2025 à 00 h 00 à l'Unité de Gestion du Programme par e-mail à l'adresse suivante :

info.mr@savethechildren.org en spécifiant dans l'objet de l'e-mail « **Candidature pour le recrutement d'un(e) consultant(e) pour l'élaboration d'une action de plaidoyer auprès des autorités du Ministère de l'Éducation pour développer un plan de restructuration et d'élargissement et de l'amélioration de l'environnement scolaire des écoles d'Aghor et de Mberra II** ».